



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET

Date de convocation :

06/04/2023

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Naïma METLAINE, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, , Xavier BERAGUAS, Frédéric CRAVO, Maryse NOGUÈS, , Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Clara ROSE, Damien OTON, Yasmine SEBAHOU, Mélissa OBBIH, Bernard COURCELLE, Jean-Philippe LECOINNET, Vanessa DENAYRE, , Georges PERALBA, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Raphaël LOPEZ (pouvoir à Claude AYMERICH), Claudie SERRE (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Armande IGLESIAS (pouvoir à Annabelle ALESSANDRIA), Caroline MERLE (pouvoir à Jérôme PARRILLA), Danielle POUDADE, (Pouvoir à Caroline PAGÈS), Marielle ALONSO (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

M. Yasmine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023/25 : TARIFS DES SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

Monsieur le Maire expose :

Les services offerts aux usagers par la Ville d'Ille Sur Tet reposent sur un financement municipal et une participation financière des usagers sur la base d'une tarification établie chaque année, en conformité avec la loi et le coût réel du service.

La présente délibération a pour objet d'approuver la liste des tarifs des services publics de la commune tels qu'établis dans le document joint en annexe. Ce document fera l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site Internet de la ville et la page Facebook

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} mai 2023.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

APPROUVE les tarifs des services publics communaux, détail joint,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 13 avril 2023

Le Maire

William BURGHOFFER



NETTOYAGE DE L'ESPACE COMMUNAL – ILLE SUR TET PRIX NET DE TAXES

PRESTATIONS	
Débroussaillage et nettoyage de terrains – au mètre carré	
- De 0 à 100 m ²	3.21 €
- De 100 à 1000 m ²	2.52 €
- De 1000 à 10 000 m ²	2.05 €
- Plus de 10 000 m ²	2.06 €
- Forfait frais de gestion « entretien des terrains »	185.65 €
Elagage – au mètre linéaire	
- Inférieur à 50 ml	17.14 €
- Supérieur à 50 ml	36.95 €
- Forfait frais de gestion « élagage des végétaux débordant sur le domaine public »	185.65 €
Enlèvement de dépôts sauvages (dépôts abandonnés sur l'espace public ou privé pouvant être traités dans les installations classées de catégorie 2 ou 3)	
Dépôt inférieur à 0.8 m ³ (contenu d'une remorque) – forfait par intervention	309.71 €
Dépôt supérieur à 0.8 m ³	
- Frais d'enlèvement – forfait par tranche d'une demi-journée minimum	401.13 €
- Traitement des déchets – 1.5 m ³ (voiture et remorque)	48.00 €
- Traitement des déchets – 3 m ³ (fourgon)	95.00 €
- Traitement des déchets – 4 m ³ (camion)	127.00 €
Forfait frais de gestion « Dépôt supérieur à 0.8 m ³ – par dossier »	185.65 €
Enlèvement déjections canines	
Forfait par intervention	102.77 €
Remise en état du domaine public	
Frais de nettoyage – à l'heure (personnel et engin)	94.50 €
Remplacement d'un panneau de police - l'unité	178.50 €
Frais de gestion – par dossier	185.65 €
Toutes prestations de nettoyage de l'espace communal	
En fonction de la taille du chantier ou de sa dangerosité, la commune se réserve le droit de faire réaliser la prestation par une entreprise privée	Prix réel du devis
Forfait frais de gestion « Chantier réalisé par entreprise privée »	185.65 €